## 420-1W1-DM Web 1

## HTML: exercices 3

# Questions de développement

### 1. Charte des droits et liberté de la personne

Reprenez notre code de la semaine dernière. Nous allons ajouter différents éléments à cette page.

- Un entête avec le titre de la loi, le sous-titre (Code civil du Québec, chapitre C-12) et le logo du Gouvernement du Québec
- Ajouter une navigation entre les articles (table des matières)
- Inclure chaque article dans un conteneur <article></article>
- Ajouter un lien vers l'article original sur le site de *LégiQuébec* en partant de ce lien https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/C-12.
  - L'identifiant pour la PARTIE X est ga:l\_x
  - L'identifiant pour le CHAPITRE X de la PARTIE X est ga:l\_x-gb:l\_x
  - L'identifiant pour l'**ARTICLE 0** est se:0
- Les historiques de chaque article doivent être placées dans une infobulle sur un lien historique
- Chaque chapitre doit être dans un conteneur comme <div></div>.
- Chaque partie doit être dans une section.
- Le préambule est un article et il est sa propre section.
- Chaque article, chapitre et section doivent avoir un identifiant.
- Ajouter une section contactez-nous avec un titre, une zone de texte ainsi qu'un bouton soumettre qui ne fait rien.
- Ajouter un article dans une balise <details></details> et ajouter le titre dans le sommaire.

#### 2. PIÉA du Collège

Prenez la PIÉA du collège. Cette dernière est disponible dans LÉA. Réalisez une page web similaire à celle de l'exercice précédent. Je vous rappelle les critères.

• Un en-tête avec le titre de la politique, le nom du collège et le logo du Cégep

- Ajouter une navigation entre les articles (table des matières)
- Chaque chapitre, les sections avec un titre avec un seul chiffre, doit être dans une section.
- Inclure chaque article, les textes qui sont précédés par un titre avec deux chiffres, dans un conteneur <article></article>.
- Chaque sous-article doit être dans un conteneur.
- Ajouter un lien vers le document d'origine.
- Chaque article, chapitre et section doivent avoir un identifiant.
- Faites les articles 3.14 à 3.16 et 4.1.
- Rendez la page compatible avec les versions antérieures à Internet Explorer 9.

Notes écrites par Godefroy Borduas, modifiées par Denis Rinfret et Pierre-Luc Boulanger.